



2024

Note d'accompagnement à la demande de dérogation pour le déplacement d'une station d'*Anacamptis pyramidalis*

Pour TLA Group
23 rue des Livraindirères
28100 Dreux



Eure et Loir Nature

Maison de la Nature

Rue de Chavannes

28630 Morancez

asso@eln28.org

Tel. : 02 37 30 96 96

A. Présentation des travaux :

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement, la société TLA Group souhaite construire un bâtiment en continuité de celui existant. Cette extension ne peut être envisagée ailleurs en raison du passage d'une ligne électrique sur le terrain. Une station d'une centaine de pieds d'*Anacamptis pyramidalis* est présente au niveau du projet d'extension. Il est proposé de déplacer la station plus loin sur le site où aucun aménagement n'est prévu à court et long terme afin de préserver cette espèce sur le secteur.



B. Transplantation de l'Orchis pyramidal

La station d'une centaine de pieds d'Orchis pyramidal sera transplantée sur une pelouse située dans l'enceinte de l'entreprise à une centaine de mètres afin de sauvegarder les individus.

La station est assez étalée et nécessitera plusieurs prélèvements.





1. Evaluation des chances de réussite

La transplantation d'une centaine de pieds d'*Orchis pyramidal* impactés s'appuie sur la bibliographie d'expériences similaires déjà réalisées.

Les orchidées sont généralement dépendantes à la fois des insectes pollinisateurs pour leur reproduction et des champignons mycorhizes pour leur alimentation. Pour réaliser une transplantation d'orchidées, il est donc nécessaire de tenir compte de cette interaction avec les champignons mycorhiziens. Les opérations doivent être réalisées à une période où les champignons sont les moins actifs, c'est-à-dire entre 1 et 4 mois après la fructification.

2. Démarche envisagée

Avant les travaux de construction du bâtiment d'extension, au niveau des secteurs de présence des pieds d'orchis pyramidal, la couche superficielle du sol sera prélevée et transférée sur le secteur de pelouse conservé dans l'enceinte de l'entreprise. Le site d'accueil est situé à proximité immédiate et présente des conditions édaphiques et d'exposition similaires de la zone à transplanter.

3. Protocole

Le protocole de déplacement des bulbes se fera de la manière suivante :

a) Repérage et balisage avant les travaux des pieds d'orchis pyramidal, au pic de la floraison (mois de juin). Le secteur d'accueil fera également l'objet d'un repérage afin de s'assurer qu'aucune espèce protégée ne sera détruite lors de la transplantation. Si des pieds sont identifiés, ils seront piquetés et mise en défens afin d'être préservés.

b) Le site d'accueil sera préparé et décapé afin d'accueillir les dalles avec les Orchis pyramidales.



Figure 1 : Localisation du secteur de transplantation de la station d'Orchis pyramidale

c) Prélèvement mécanique après la floraison et la fructification de la plante, à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet plat, large et profond. La période optimale de transplantation (4 mois après la fructification) se situe aux alentours du mois de septembre. Les individus seront prélevés par plaques d'environ 30 à 40 cm d'épaisseur et de 50 cm à 1,50 mètre de côté (taille la plus grande possible en fonction du godet).

d) Transfert immédiat des dalles prélevées, sans dépose et reprise. Le déplacement des engins pour ce transport se fera sur un seul chemin préalablement défini. Etant donné que le prélèvement sera réalisé après la fructification, une récolte des fruits en déhiscence (contenant les graines) sera effectuée sur le site d'origine ; ils seront ensuite déposés sur le site d'accueil en les divisant et en les répartissant sur l'ensemble de la surface.

e) Dépôt des dalles délicatement et de manière jointive (pour éviter la dislocation) sur le secteur d'accueil préalablement décapé. Le site d'accueil sera creusé au préalable pour accueillir les plaques contenant les individus transplantés. Un décaissement de 30 à 40 cm sur une surface suffisante permettra d'accueillir toutes les plaques.

f) Mise en défens

La station d'accueil fera l'objet d'une mise en défens afin de soustraire les individus nouvellement implantés à tout impact direct.

g) Gestion du secteur d'accueil de l'Orchis pyramidal

Une fauche tardive (à partir d'août) avec exportation des résidus de fauche sera réalisée tous les ans afin de maintenir le milieu accueillant pour l'Orchis pyramidal.

4. Suivi de l'efficacité des mesures relatives à l'orchis pyramidal

Le suivi vise à attester du maintien de l'orchis pyramidal sur le site, il repose sur deux volets :

- Vérifier l'efficacité de la transplantation des pieds d'orchis pyramidal.
- Observer la colonisation par l'Orchis de l'habitat compensatoire mis en place.

Il est prévu un suivi scientifique sur 10 ans, avec le phasage suivant : 1 suivi annuel pendant les années n à n+5 après la transplantation, puis 1 suivi année n+7 et 1 suivi année n+10.

Rappel : La démarche préalable au suivi est une cartographie et une caractérisation des individus des populations d'orchidées de la station à transférer (nombre de pieds, nombres de fleurs...).

Un suivi individuel des pieds, issus du site source sera réalisé (comptage des pieds fleuris et non fleuris...).

Après chaque campagne de suivi, un rapport comprenant la localisation des pieds, leur nombre et une brève interprétation du constat effectué sera produit et transmis à la DDT.

Note complémentaire d'accompagnement à la demande de dérogation pour le déplacement d'une station d'*Anacamptis pyramidalis*

La parcelle abritant la station d'Orchis pyramidal est localisée sur la parcelle cadastral 0687 et est localisée sur la carte ci-dessous.

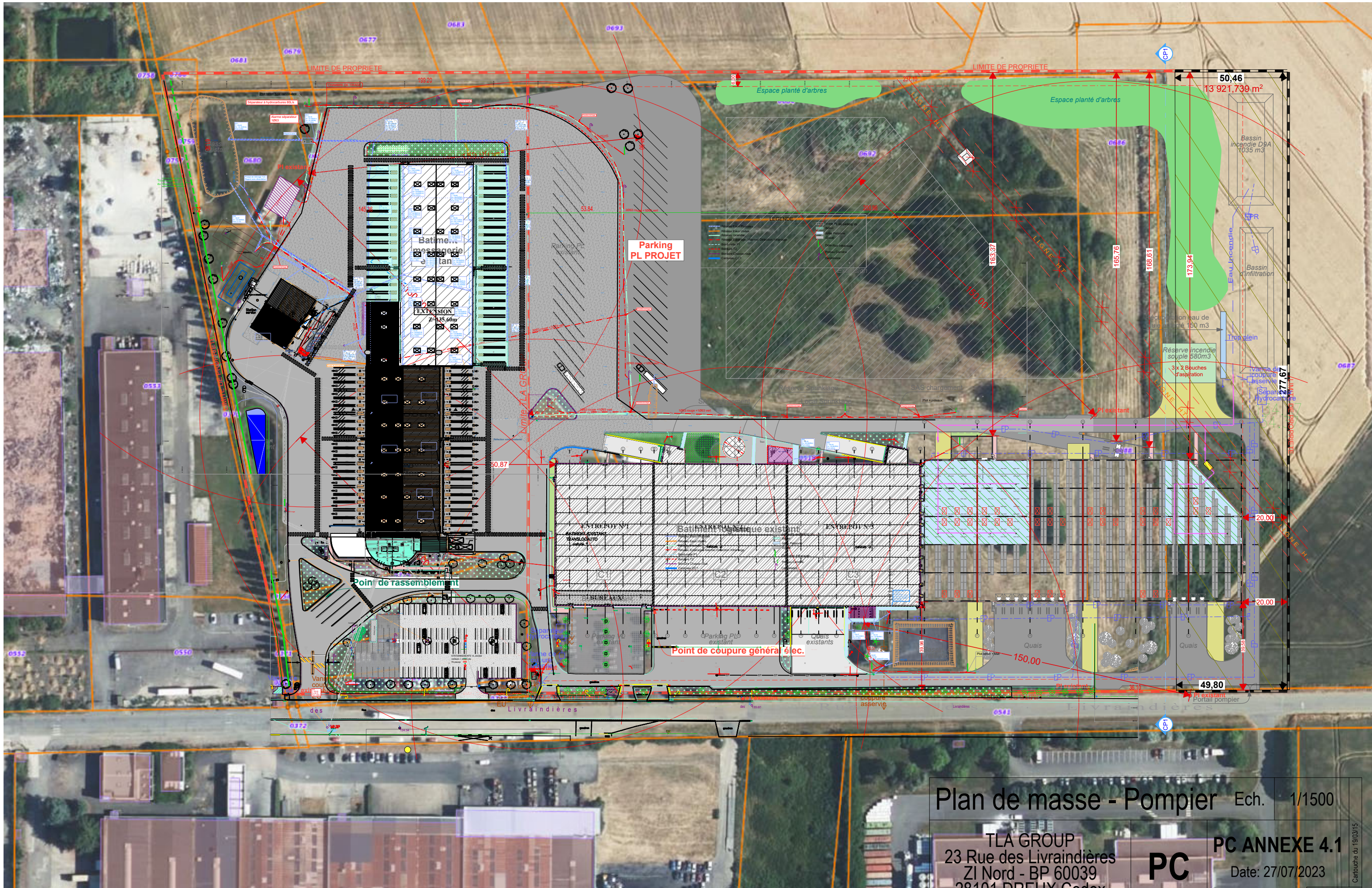


Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Centre-Val de Loire	Rareté en Eure-et-Loir	Statut Liste Rouge Européenne	Statut Liste Rouge France	Statut Liste Rouge région Centre-Val de Loire	Protection régionale	Déterminant ZNIEFF	Date d'Observation
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	CC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet velu	C	C		LC	LC			09/06/2022
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	C	C	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	CCC			LC	LC			09/06/2022
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon de Jacob	CCC			LC	LC			09/06/2022
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	AC	C		LC	LC			09/06/2022
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	CC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé	C	C		LC	LC			09/06/2022
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	AC		LC	NA	NA			09/06/2022
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	CCC			LC	LC			09/06/2022
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	CC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	C	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	CCC			LC	LC			09/06/2022
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire fausse-camomille	AC	CC		NA	NA			09/06/2022
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	CC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Centre-Val de Loire	Rareté en Eure-et-Loir	Statut Liste Rouge Européenne	Statut Liste Rouge France	Statut Liste Rouge région Centre-Val de Loire	Protection régionale	Déterminant ZNIEFF	Date d'Observation
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	CC	CC	LC	NA	LC			09/06/2022
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	AC	C	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	C	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	CC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Rosa</i>									09/06/2022
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C	C		LC	LC			09/06/2022
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun	?	CC		LC	DD			09/06/2022
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce	CCC	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Chérophylle penché	C	CC		LC	LC			09/06/2022
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	CCC	CC	LC	LC	LC			09/06/2022
<i>Festuca</i>									09/06/2022
<i>Clinopodium vulgare</i>	Sariette commune	CC	C		LC	LC			08/09/2021
<i>Odontites vernus</i>	Odontite rouge	AC	C		LC	LC			08/09/2021
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	?	CC	LC	LC	LC			08/09/2021
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun	?	C		LC	LC			08/09/2021

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Rareté en Centre-Val de Loire	Rareté en Eure-et-Loir	Statut Liste Rouge Européenne	Statut Liste Rouge France	Statut Liste Rouge région Centre-Val de Loire	Protection régionale	Déterminant ZNIEFF	Date d'Observation
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CC	C		LC	LC			08/09/2021
<i>Avena fatua</i>	Avoine folle	C	CC	LC	LC	LC			08/09/2021
<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	CCC			NA	NA			08/09/2021
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	AC	CC		LC	LC			08/09/2021
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	CCC	CC		LC	LC			08/09/2021
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	CCC	CC		LC	LC			08/09/2021
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC	CC	LC	LC	LC			08/09/2021
<i>Centaurea</i>									08/09/2021
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	AC	CC	LC	LC	LC			08/09/2021

La zone d'accueil se situe à proximité immédiate du secteur de présence de la station d'Orchis pyramidal. La zone d'accueil n'a pas fait l'objet d'inventaires mais présente les mêmes caractéristiques qu'au niveau du secteur de présence de l'Orchis pyramidal. Un inventaire floristique sera réalisé en juin afin de s'assurer qu'aucune espèce patrimoniale n'est présente.



Plan de masse - Pompier Ech. 1/1500

TLA GROUP
 23 Rue des Livraindières
 ZI Nord - BP 60039
 28101 DREUX Cedex

PC

PC ANNEXE 4.1
 Date: 27/07/2023

Cartouche du 19/03/15

"La position des éléments tel que les pieds de ferme, les fermes, le conduit de cheminée, les poutres, les poteaux béton, les gouttières et les descentes E.P...
 ...est donnée à titre indicatif et peut faire l'objet de modifications."